



COMMUNIQUÉ PORTANT ORGANISATION DE L'EXAMEN DU DIPLOME D'ÉTUDES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION FINANCIÈRE (DECOGEF) DE L'UEMOA – SESSION 2026

Le Président du Jury du cursus d'Expertise Comptable et Financière de l'UEMOA informe les candidats, les centres agréés et l'ensemble des parties prenantes que les épreuves de l'examen du **Diplôme d'Études de Comptabilité et de Gestion Financière (DECOGEF)** se dérouleront du **31 août au 10 septembre 2026** dans les centres d'examen habilités au sein des États membres de l'UEMOA.

I. CALENDRIER DES ÉPREUVES

A. Première série : Épreuves écrites d'unités d'enseignement

Les épreuves de la première série se dérouleront conformément au calendrier ci-après.

Note éliminatoire : toute note inférieure à 6/20, à l'exception de l'épreuve d'Expression et Langue vivante (Anglais), qui ne comporte pas de note éliminatoire.

Date	Épreuves
Lundi 31 août 2026	Droit des entreprises et Droit fiscal
Mardi 1er septembre 2026	Comptabilité approfondie et Expression et Langue vivante (Anglais)
Mercredi 2 septembre 2026	Finance et Économie
Jeudi 3 septembre 2026	Management et Contrôle de gestion
Vendredi 4 septembre 2026	Comptabilité et Audit
Samedi 5 septembre 2026	Outils mathématiques de gestion et Système d'information

B. Deuxième série : Épreuve de synthèse

Note éliminatoire : toute note inférieure à 8/20.

Date	Épreuve
Lundi 7 septembre 2026	Synthèse Comptabilité et Gestion

C. Épreuve orale

Les soutenances des rapports de stage se dérouleront du **mardi 8 au jeudi 10 septembre 2026**.

Durée de la soutenance : 45 minutes par candidat.

II. MODALITÉS D'INSCRIPTION

A. Conditions d'inscription

L'inscription à l'examen s'effectue exclusivement sur la plateforme du cursus :

<https://decofi-uemoa.org/>

Le candidat doit :

- renseigner le formulaire d'inscription en ligne ;
- téléverser les pièces justificatives requises :
 - une copie de la pièce d'identité ou un extrait d'acte de naissance ;
 - une copie de la carte d'étudiant ;
 - pour les anciens candidats, l'ensemble des relevés de notes nécessaires à l'examen des demandes de report de notes ;
- s'acquitter des droits d'inscription auprès du centre agréé de rattachement.

Après vérification de la conformité administrative du dossier et du paiement des droits d'examen, le centre agréé procède à la pré-validation de l'inscription. La quittance de paiement doit être téléversée sur la plateforme à titre de justificatif.

La validation définitive des dossiers est assurée par le **Secrétariat Permanent du DECOFI (SP-DECOFI)**.

B. Droits d'inscription

Les droits d'examen sont fixés comme suit :

- **20 000 FCFA par unité d'enseignement** pour les candidats régulièrement inscrits dans un centre agréé au titre de l'année académique concernée ;
- **40 000 FCFA par épreuve** pour les candidats ayant déjà participé à une session antérieure du DECOGEF et se présentant aux unités d'enseignement non validées. Cette disposition ne s'applique pas aux candidats ayant anticipé des épreuves.

C. Dispositions particulières

- Toutes les unités d'enseignement pour lesquelles aucun report de notes n'a été accordé doivent être présentées au cours de la même session d'examen.

III. PÉRIODE D'INSCRIPTION ET CENTRES DE PRÉ-VALIDATION

La plateforme d'inscription sera ouverte du **20 juin au 25 juillet 2026 à minuit**.

Aucune inscription ne pourra être enregistrée après cette échéance.



Les dossiers peuvent être pré-validés auprès des centres agréés suivants :

- Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) - Dakar (Sénégal) ;
- École Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Dakar (Sénégal) ;
- École Supérieure du Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAE) de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPHB) - Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- UFR Sciences Économiques et de Gestion (SEG) de l'Université Félix Houphouët-Boigny - Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et Communications (ISPRIC) - Bamako (Mali) ;
- Consortium INTEC SUP - ESGIC - Technolab ISTA - Bamako (Mali) ;
- École Supérieure des Affaires (ESA) - Lomé (Togo) ;
- École Supérieure d'Administration Notre Dame de l'Église (ESAG NDE) - Lomé (Togo) ;
- École Nationale d'Économie Appliquée et de Management (ENEAM) - Cotonou (Bénin) ;
- PIGER – Cotonou (Bénin) ;
- Centre de Formation à l'Expertise Comptable et Financière du Burkina Faso - Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- Centre de Formation à l'Expertise Comptable (CEFEC - Consortium FSEG-ENA-ONECCA) - Niamey (Niger).

La date limite des inscriptions est fixée au **25 juillet 2026 à minuit**.

IV. CENTRES D'EXAMEN

Un centre d'examen sera ouvert dans chacun des États membres de l'UEMOA disposant d'au moins un centre agréé habilité à préparer au DECOGEF.

Les candidats sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les délais d'inscription ainsi que les exigences administratives prévues pour la présente session.

Fait à Dakar, le 19/06/2026

Le Président du Jury



The stamp is circular with a blue border. The outer ring contains the text "Diplôme d'Études Supérieures de Comptabilité et Gestion Financière" at the top and "DESCOGEF-UEMOA" at the bottom. The center of the stamp contains the text "Le Président du Jury".

Professeur Emmanuel HOUNKOU